



Communiqué de presse

Retrait... en mars on continue !

Depuis 3 mois les travailleurs et travailleuses, les jeunes, privé-es d'emploi et retraité-es se mobilisent contre la réforme des retraites. Malgré l'opposition majoritaire de la population, le gouvernement continue à porter son projet de retraite par points ; il s'apprête même à l'imposer par le recours au 49.3 à l'Assemblée nationale, refusant de nouveau le débat avec les opposant-es à son projet.

La colère et la mobilisation montent dans les universités et les laboratoires : De nombreuses instances (facs, IUT, ESPE, labos, revues, sections CNU...), des collectifs de précaires ont voté des motions contre la précarité, contre la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) et contre la casse des retraites ! Rappelons qu'aucun texte n'a été encore publié par le ministère. L'intersyndicale de l'ESR (CGT, FO, FSU, SUD) et des organisations étudiantes dénoncent : « *En résumé, la LPPR est une loi pour piloter la recherche grâce à une attribution discrétionnaire et inégalitaire de l'argent fléché sur des projets. L'emploi ne sera développé que sous la forme de postes précaires* » (contrats de chaire de professeur-se junior « tenure track », contrats de projet, CDD de plus de 6 ans...). L'intersyndicale, s'appuyant sur la coordination nationale réunie début février, appelle à des AG partout pour renforcer la mobilisation : « l'université et la recherche s'arrêtent à compter du 5 mars ! » Une seconde coordination se tiendra les 6 et 7 mars avec des délégué-es mandatés.

Pendant les congés de la première zone de l'Éducation nationale, les initiatives des enseignant-es et des familles contre les Épreuves Communes de Contrôle Continu du baccalauréat (E3C) dans les autres zones ont été nombreuses. La reprise des cours dans les lycées de la première zone a relancé la mobilisation dans celle-ci et démontre que la colère n'est pas éteinte. C'est bien la réforme du lycée et du bac qui est contestée, elle renforce la sélection et le tri social. Sa mise en place dans la précipitation en Seconde et en Première depuis le mois de septembre désorganise la vie des lycées et met en souffrance et en difficultés personnels et élèves.

Si le rejet de la réforme des retraites est majoritaire, c'est que nous savons que nous serons toutes et tous perdant-es ! La baisse des pensions, l'allongement de la durée du travail, le calcul sur l'ensemble de la carrière vont impacter la majorité des travailleurs et travailleuses, mais elle va aussi renforcer les inégalités femmes-hommes. En effet, déjà aujourd'hui, avec 42 annuités, 40 % des femmes partent à la retraite avec une carrière incomplète. Le recours accru aux primes individuelles au mérite va aussi creuser encore des inégalités salariales qu'il serait urgent au contraire de résorber !

La FERC CGT appelle à poursuivre les mobilisations pour exiger le retrait du projet de loi sur les retraites. Elle porte le maintien et l'amélioration de notre système de

retraite solidaire inter et intragénérationnelle avec des mesures de financement concrètes, prouvant que d'autres choix sont possibles.

La FERC CGT appelle à la grève à partir du 5 mars avec les organisations syndicales de la recherche et de l'Enseignement supérieur et elle appelle l'ensemble de ses champs de se saisir de cette date pour en faire une journée de mobilisations et de grèves. Elle appelle également à faire de la semaine du 8 mars un moment fort de mobilisation et de lutte pour les droits des femmes en participant aux rassemblements, grèves et manifestations prévues à cette occasion.

Montreuil, le 25 février 2020